

Oto-rhino-laryngologie

OC-AC-ORL-2 Otite externe obstruée

Priorité : 1

Professionnels habilités : Infirmière clinicienne travaillant à l'accueil clinique de l'Hôpital régional du CSSS de Rimouski-Neigette

Clientèle visée : Usager \geq 18 ans pour lequel un diagnostic d'Otite externe obstruée en phase subaiguë a été posé par le médecin traitant

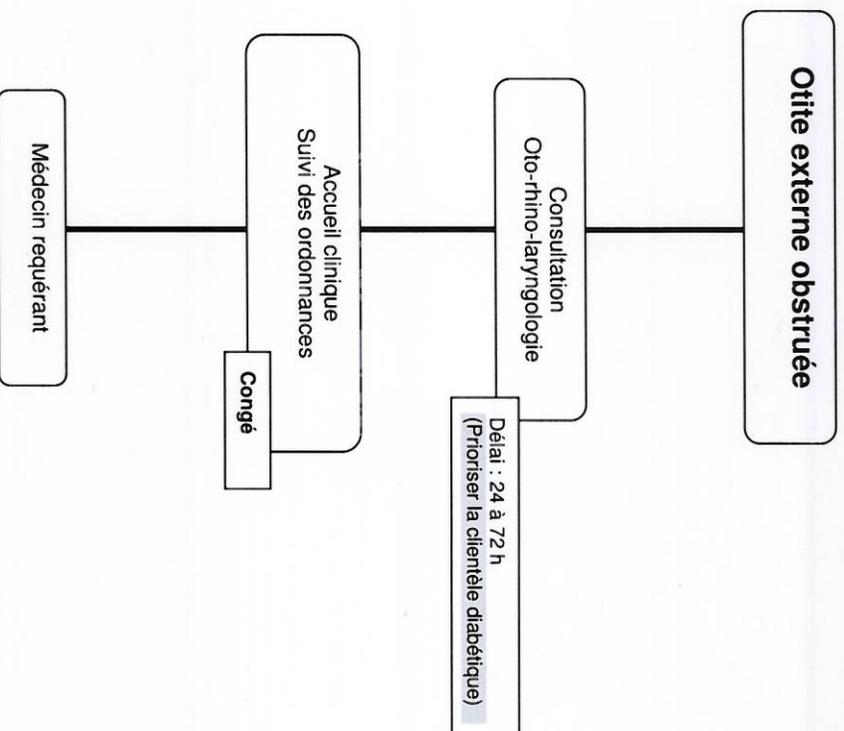
Indications : Usager qui requiert une prise en charge pour une investigation clinique dans un délai de 24 heures.

Conditions : Rapondre aux critères d'admissibilité du service de l'accueil clinique.

Si présence de contre-indications : Diriger le patient à l'urgence et aviser médecin traitant.

Contre-indications : Si depuis la réception de la référence médicale : - T° \geq 38,5°C ; - Douleur intense non soulagée par analgésique; - Signes de cellulite : rougeur, chaleur, œdème, douleur sévère > 7/10.

Activités réservées : -Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.



Expert interne : Dre Marie-Sophie Gauthier, Chef de service médical, Oto-rhino-laryngologie

Durée estimée de l'épisode de soins : 1 sem.